



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 8 juillet 2026

Présents (14) : Christophe AIRAULT, Amélie AIRAULT DE ANDREIS, Léa BERTHET, Marie BERTIN, Capucine FANVRE D'HUMIERE, Elise GAS, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Martine NOTHERN, Nathalie ROLLAND, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZILBERSCHLAG.

Excusés (13) : Arnaud BEAUMONT, Helen-Anne BEILBY-ORRIN, Nicolas BESSE, Christophe DEVILLE, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Laurence GRISARD, Romain HARDY, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Monique TISSOT, Adama ZOUNGRANA

Auditeur libre (1) : Jacques MALECOT

Mairie de Paris Centre (2) : Matthieu GASNIER, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la santé, des seniors et de l'alimentation, référent des quartier Louvre-Opéra ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordination de la Participation Citoyenne.

En introduction de la réunion, le coprésident annonce les dates des prochaines réunions plénières du Conseil de quartier : 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre, 18 janvier.

Il rappelle ensuite que la Fête de la Vie Associative et Citoyenne se tiendra le 5 septembre. À cette occasion, un stand est dédié aux Conseils de quartier. Il est essentiel que des Conseillers de quartier soient présents pour animer le stand et présenter les actions et missions du Conseil de quartier.

Il rappelle également qu'un tirage au sort sur les listes électorales a été organisé par la Mairie pour inviter de nouvelles personnes à rejoindre les Conseils de quartier. Une réunion de présentation des Conseils de quartier sera organisée le 17 septembre pendant laquelle chaque Conseil de quartier disposera d'un stand qu'il sera chargé d'animer.

Réponse aux questions de la séance précédente

Compte tenu de la durée des travaux du Westin, est-il envisageable de déplacer l'espace dédié aux taxis en amont de la rue de Castiglione ?

Le secteur concerné est déjà particulièrement contraint en matière d'occupation de l'espace public. Toute évolution nécessiterait de trouver une solution alternative satisfaisante pour les places de taxi, ce qui s'avère complexe dans un secteur déjà fortement saturé. Nous restons néanmoins attentifs à toute proposition qui pourrait permettre d'améliorer la situation, que nous pourrions communiquer aux taxis.

Le Conseil de quartier réitère sa demande de faire évoluer le règlement des terrasses pour conditionner l'autorisation de terrasse à la présence d'un local poubelle dédié.

Cette proposition apparaît pertinente au regard des enjeux de propreté et de gestion des déchets. La Mairie Paris Centre la soutient et l'intègre dans le cadre des réflexions en cours sur l'évolution du Règlement des étalages et des terrasses.

Le Conseil de quartier souhaite connaître le montant global des recettes perçues par la Mairie Paris Centre au titre des droits de terrasses estivales.

La Mairie Paris Centre ne perçoit pas directement les recettes liées aux droits de terrasses. Ces recettes sont centralisées à l'échelle de la Ville de Paris et ne sont donc pas affectées au budget de l'arrondissement.

Devant le TAPE au 25 rue de Richelieu, des scènes d'une grande violence à la sortie de l'établissement sont signalées, ainsi que des nuisances sonores répétées.

Ce signalement a déjà été porté à la connaissance de la Police municipale et de la Police nationale par la Mairie de Paris Centre. Toutefois pour que la PN intervienne, il est indispensable que les témoins/riverains déposent plainte et signalent régulièrement les incidents constatés à la police. La mairie ne peut pas se substituer aux services de police dans le traitement de ces situations.

Les habitants remontent plusieurs problématiques liées à cette boîte de nuit. En effet, il est remonté une problématique de personnes droguées ou alcoolisées causant des nuisances à la sortie de la boîte de nuit, parfois jusqu'à 10h du matin et des scènes de violence régulières au moment de la fermeture de l'établissement. Des riverains expliquent qu'ils ont l'intention de déposer des mains courantes et de lancer une pétition. Matthieu GASNIER les encourage à le faire, expliquant que cela permettra de donner plus de poids à la parole de la Mairie dans ses échanges avec la Police Nationale ou avec l'établissement.

Plan d'actions à étudier suite à la dégradation du réseau 4G/5G, notamment rue Chabonais, signalée le 12 janvier 2026.

La qualité du réseau mobile relève de la responsabilité des opérateurs de télécommunications et donc du privé. Cependant, au vu de la situation exceptionnelle, la Mairie tente d'intervenir mais ce type de problématique étant très rare, cela prend du temps d'identifier les bons interlocuteurs chez Orange.

L'horloge à l'angle de la rue des Pyramides et de l'avenue de l'Opéra n'est pas à l'heure (A2025L116205).

La demande a bien été prise en compte et sera transmise à la DVD, compétente pour la gestion des horloges sur l'espace public.

Concernant la boucherie Barone dont il a récemment été informé de la fermeture, Matthieu GASNIER s'est renseigné. La boucherie a fermé il y a 10 jours et la Mairie n'a pas d'information sur le repreneur à ce stade. Cependant, un associé cogérant a eu une proposition pour occuper un local commercial dans le passage des Jacobins.

Une habitante explique que passage des Jacobins l'entreprise qui commercialise les coques commerciales s'était engagée à mettre en place prioritairement des commerces de proximité. À ce stade, le Conseil de quartier n'a pas d'information sur les commerces qui occuperont ce passage et rappelle qu'il s'agit d'une réelle préoccupation des habitants. Matthieu GASNIER rappelle que c'est également une préoccupation de la Mairie et propose de faire un point sur ce sujet et sur la rue du Marché Saint-Honoré lors de la prochaine réunion.

Intervention de l'Association des Amis des Tuileries

L'Association des Amis des Tuileries, créée en 2003, est venue présenter ses actions et ses préoccupations concernant l'avenir du jardin des Tuileries.

Elle rappelle son objectif principal : préserver le caractère patrimonial, paysager et historique du jardin des Tuileries, qu'elle considère comme un espace emblématique et le principal poumon vert de Paris Centre.

À ce titre, elle invite les habitants à adhérer à l'association afin de renforcer sa capacité de mobilisation et de représentation auprès des institutions, notamment du Louvre qui a la gestion de ce jardin depuis 2005.

L'association a notamment exprimé son souhait de limiter la marchandisation croissante du jardin. Elle s'inquiète de l'occupation régulière du site par certains événements privés ou commerciaux, tels que les manifestations organisées dans le cadre de la Fashion Week, ainsi que par la fête foraine estivale. Il a été rappelé que cette fête foraine est installée depuis 1985. En 2017, le musée a également décidé d'accueillir dans le jardin le Marché de Noël auparavant installé sur les Champs-Élysées. Selon l'association, cet événement s'apparente davantage à une fête foraine supplémentaire qu'à un marché de Noël traditionnel.

L'association souhaite ainsi fédérer un plus grand nombre de citoyens autour de cette démarche afin d'être davantage entendue par le musée du Louvre concernant les usages du jardin.

Elle a également souligné les désagréments générés par ces manifestations, notamment la fermeture de la station de métro Tuileries ou les problèmes de circulation rue du Mont-Thabor lors de certains événements. Ces contraintes s'ajoutent aux nuisances attendues dans le cadre du réaménagement de la place de la Concorde ainsi qu'aux privatisations ponctuelles du jardin.

Enfin, l'association a indiqué avoir rejoint plusieurs réseaux et associations engagés dans la défense de l'environnement. Un dépliant de présentation de l'association a été mis à disposition des participants.

Un habitant a souligné que Paris bénéficie d'une attractivité internationale importante, notamment grâce aux secteurs du luxe et de l'événementiel. Selon lui, cette attractivité génère de l'activité économique et des emplois qu'il convient également de prendre en compte dans le débat. Il considère toutefois que la question spécifique de la fête foraine mérite une réflexion distincte.

Situation du CEASC

Une habitante signale que le CEASC serait actuellement menacé de perdre son agrément de reconnaissance d'utilité publique, obtenu en 1922. Selon les informations dont elle dispose, cette remise en cause serait motivée par l'appréciation selon laquelle les activités exercées par la structure n'entreraient plus dans le champ de l'utilité publique. Cette situation suscite une vive inquiétude, dans la mesure où elle pourrait remettre en cause la capacité du CEASC à accueillir et héberger des associations.

Les participants rappellent que le CEASC constitue un équipement important pour la vie du quartier, accueillant de nombreuses activités sportives, sociales et associatives au bénéfice des habitants.

Il est également rappelé qu'à la période de Noël, le centre avait dû fermer ses portes pendant environ un mois en raison de difficultés de gestion. La structure avait toutefois pu rouvrir à la suite de la reprise de son exploitation par de nouveaux gestionnaires.

Au regard des enjeux soulevés, il est proposé d'inviter les représentants du CEASC à une prochaine réunion du Conseil de quartier afin qu'ils puissent présenter leur situation et répondre aux interrogations des habitants.

De son côté, Matthieu GASNIER indique qu'il se renseignera sur ce dossier afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées et les conséquences éventuelles de cette remise en cause de la reconnaissance d'utilité publique.

Projet « Louvre – Nouvelle Renaissance »

Les participants évoquent le projet « Louvre – Nouvelle Renaissance », dans le cadre duquel une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée à l'issue du concours portant sur le réaménagement des abords du musée du Louvre.

Compte tenu des impacts potentiels de ce projet sur le quartier et ses usages, le Conseil de quartier exprime à nouveau son souhait d'être pleinement associé aux différentes phases de concertation et de consultation qui seront organisées.

Signalements relatifs au secteur Richelieu – Rameau – Louvois

Les habitants rappellent que le Trilib' situé rue Rameau n'a toujours pas été réinstallé après les travaux aux abords du square Louvois.

Concernant les transports, les participants indiquent que le bus 29 a bien été rétabli, mais précisent qu'il ne dessert plus le secteur des Guichets du Louvre. Ils signalent par ailleurs que les véhicules de la ligne sont très fréquemment bloqués rue de Richelieu en raison de livraisons effectuées au milieu de la chaussée.

Plus largement, il est souligné que la rue de Richelieu est régulièrement obstruée par des opérations de livraison réalisées en dehors des espaces prévus, ce qui entraîne des difficultés de circulation et des ralentissements importants.

S'agissant de l'espace public, les habitants constatent que certaines dalles désaffleuries situées à proximité de la fontaine ont bien été reprises, mais signalent que des désordres persistent à l'angle des rues Saint-Augustin et Richelieu. Plusieurs chutes de piétons auraient été observées à cet endroit.

Rue Lulli, des riverains signalent un problème d'évacuation des eaux pluviales le long du square Louvois, apparu à la suite de l'aménagement des nouveaux caniveaux, ainsi que la disparition de la barrière protégeant l'accès à la rue Lulli.

Il est également signalé une dégradation du trottoir rue de Richelieu, au niveau du n°103, où le revêtement manque par endroits.

Points divers

- Une borne de recharge pour véhicules électriques devait être installée rue Notre-Dame-des-Victoires. À ce jour l'installation n'a pas eu lieu.
- Plusieurs candélabres déposés dans le cadre des travaux du métro et de la piste cyclable n'ont toujours pas été réinstallés.
- De nouveaux baraquements de chantier ont été installés dans le cadre des travaux de la place du Marché Saint-Honoré. Les habitants regrettent l'impact visuel de ces installations temporaires mais récurrentes sur l'espace public, notamment place de la Bourse.
- Concernant le Palais Brongniart, plusieurs participants signalent que le gestionnaire stocke régulièrement du matériel et divers équipements à l'extérieur du bâtiment, ce qui contribue à une impression de désordre et de saleté. Plusieurs habitants estiment par ailleurs que l'état général du Palais Brongniart semble se dégrader et souhaitent qu'une attention particulière soit portée à son entretien.

- Un habitant du 7 rue Notre-Dame-des-Victoires signale des nuisances récurrentes liées à un établissement éphémère (« pop-up store ») accueillant régulièrement des événements.
- Ces événements génèrent parfois d'importants rassemblements accompagnés de nuisances sonores (cris, chants, musique amplifiée et attroupements sur l'espace public). L'habitant indique avoir tenté d'échanger avec le responsable de l'établissement, sans résultat à ce jour. Il signale également que les clients et visiteurs laissent fréquemment leurs déchets sur l'espace public, devant l'établissement. Le coprésident rappelle aux participants que les nuisances sonores, par souci de traçabilité, doivent être signalées directement auprès des services de la Ville de Paris en contactant le 3975.
- Les membres du Conseil de quartier constatent un manque de représentants du deuxième collège. La coordination de la participation citoyenne rappelle à l'équipe d'animation qu'elle peut transmettre des propositions d'acteurs locaux qu'elle souhaiterait voir rejoindre le second collège, à la Mairie Paris.

Questions et signalements pour la prochaine séance

Questions :

1. Suite à la fermeture du caviste Bottles et à une nième reprise par Kintaro au 57 rue Sainte-Anne, comment le PLU bioclimatique protège-t-il du monopole d'un seul et même groupe, Kintaro, qui accentue l'effet une monoactivité galopante ?
2. Le Conseil de quartier souhaite avoir un statut concernant les commerces qui sont ou seront sélectionnés au pied de l'immeuble Bofill place du Marché Saint-Honoré ? Par quels mécanismes la Mairie de Paris Centre impulse-t-elle ses propositions, notamment en termes de commerces de proximité, d'offre de soins, ... ?
3. Le Conseil de quartier souhaite connaître le devenir du CEASC (Centre d'Études et d'Action Sociale et Culturelle La Sourdière) au 23 rue de la Sourdière, un bien précieux qui offre aux habitants du quartier de nombreuses activités (cours et ateliers, réunions et événements, activités sociales et culturelles) et qui serait aujourd'hui menacé

Signalements :

1. Points restant à corriger suite au réaménagement de la rue de Richelieu et de ses abords : absence de barrière à l'angle de la rue Rameau et de la rue Lulli (générant du stationnement sauvage rue Lulli), dalles désaffleurées à l'angle de la rue de Richelieu et de la rue Saint-Augustin, intervention sur les ajutages de la fontaine Louvois à programmer, problème majeur d'évacuation d'eau rue Lulli, retour du Trilib' rue Rameau à statuer
2. Une station de recharge électrique était prévue rue Notre-Dame-des-Victoires le long du Palais Brongniart, suite au réaménagement de l'axe Quatre-Septembre - Réaumur et au démantèlement de la station de recharge électrique rue du Quatre-Septembre ; qu'en est-il ?
3. La sculpture monumentale Clara-Clara (1983) de Richard Serra, en acier Corten (environ 108 tonnes, 36 mètres de long), composée de deux arcs courbes opposés qui créent un jeu de perspectives et d'instabilité visuelle, et commandée pour les Tuileries en 1983, a sembler-t-il disparu ; est-il prévu de l'exposer à nouveau ?

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>
<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>
<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>
- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :
https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :
<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :
<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>
- ✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de lancement « Embellir votre quartier » pour le quartier Louvre - Halles - Montorgueil :
https://cdn.paris.fr/paris/2025/04/08/2025-04-08_reunion-publique-de-lancement-des-concertations_evq3-chatelet-louvre_vf_compresse-ok-5vx8.pdf
- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf
- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :
[Terrasses et étalages : Autorisations — Paris Data](#)
- ✓ Lien vers l'opendata des verbalisations :
[Verbalisations — Paris Data](#)

- ✓ Carte interactive des chantiers :
<https://www.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce26>
- ✓ Lien vers le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (B.A.N.P.) :
<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivinite-du-quotidien-3800?#nuisances-olfactives-d-origine-professionnelle>
- ✓ Lien vers les activités du centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et de l'antenne :
<https://www.animactisce.org/2-trouver-une-activite.htm?centre=2>
- ✓ Lien vers le formulaire de contact SOLEN :
[Des policiers municipaux encore plus proches de - Ville de Paris](#)